



Procès-Verbal du Conseil d'Administration de l'Association des Anciens du Collège de Montréal,
tenu à la salle du Conseil, le 2 octobre 2014 à 18h.

Membres présents :

Jean-François Latreille, 1984, président
Hugo Lambert, 1996, président sortant
Martin Jean, 1990, trésorier
Robert Chagnon, 1959
Stéphane Gervais, 1984
Michael Maher, 2003
Nicolas Ryan, 2004
Georges Nehmé, 2006
Anh-Maude Normandin, 2009
Mariève Charbonneau, 2007, secrétaire des Anciens

Se sont excusés : membres ne pouvant être présents :

Pierre Binette, enseignant 1996-2009
Annie Dubois, représentante de la directrice générale
Sébastien Ouellet
Christine Shanks, 2009
Marc Sauvageau, 1984
André C.Gauthier, 1963

Membres n'ayant pas répondu à l'invitation :

Jacques Giguère
Éric St-Louis
Pascal Nadon

Ouverture du Conseil d'Administration

Le président constate le quorum et déclare la séance ouverte à 18h15.

Préalablement furent prises les photos officielles des membres présents.

Après le mot de bienvenue de J.F. Latreille, il en profite pour présenter à tous la nouvelle adjointe administrative de l'AACDM, Mariève Charbonneau, 2007. Commence ensuite un tour de table pour qu'en ce premier CA de l'année scolaire 2014-2015, les anciens et nouveaux membres se présentent.

→ 1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de _____, secondée par _____, l'ordre du jour est adopté.

→ 2) PRÉSENTATION DES NOUVEAUX LOGOS DU CDM PAR VALÉRIE MOLENAAR, RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

Le nouveau logo du Collège de Montréal est épuré. On y a ajouté des fleurs de lys, le symbole de la francophonie.

Dorénavant, lorsque sera écrit «Collège de Montréal» sur des documents, on y verra 1767 OU 250e au-dessus et un slogan au-dessous (possiblement *Une histoire qui inspire les passions*, mais ce n'est pas encore définitif). La police d'écriture a aussi été quelque peu modifiée.

Les cartes d'affaires seront modifiées et un code de couleur sera appliqué pour distinguer les différentes Associations du Collège. Les couleurs possibles seront : bleu pour la Fondation, vert pour les Anciens et doré pour l'association Parents-maîtres.

Débat sur la couleur verte pour l'AACDM, conclut par Hugo Lambert qui mentionne que les couleurs présentées ne sont qu'hypothétiques.

Valérie Molenaar a terminé sa présentation et quitte la séance à 18h50.

Proposition de l'adoption du logo du CDM par Hugo Lambert, secondé par Michael Maher et adopté à l'unanimité.

→ 3) POINT #5 : PROCÈS VERBAL DE L'AGA DU 10 AVRIL 2014

Robert Chagnon revient sur l'illégalité d'un représentant pour un membre d'office.

(ÉCOUTER L'ENREGISTREMENT POUR DÉTERMINER CE QUI A ÉTÉ RÉPONDU)

Georges Nehmé propose l'adoption du PV d'avril 2014, secondé par Nicolas Ryan et adopté à l'unanimité.

→ 4) POINT 6 GARDÉ EN SUSPEND

→ 5) ÉTATS FINANCIERS

Martin Jean, trésorier de l'AACDM présente les États financiers et annonce que l'AACDM est en déficit d'environ 550\$. L'objectif fixé était de faire un profit d'environ 300\$. L'Association se trouve maintenant avec environ 800\$ de moins qu'espéré, en partie à cause de l'annulation du tournoi de golf dont elle a dû assumer les coûts (environ 800\$).

Martin Jean précise que les contributions volontaires d'un total de 2810\$ ont permis d'éponger un peu cette perte.

J.F. Latreille remercie Martin Jean pour son excellent travail.

→ 6) POINT #8 DE L'ORDRE DU JOUR : OBJECTIFS ET PRIORITÉS DE L'AACDM

Jean-François Latreille mentionne qu'on a tous les outils nécessaires pour rendre l'AACDM dynamique et prospère (des anciens du Collège dans maintes sphères professionnelles), mais que pour faire avancer l'AACDM, nous avons besoin de plus de fonds.

Il mentionne que des levées de fonds seraient primordiales afin de mener à terme un minimum de projets qui aideraient à développer un esprit d'appartenance au Collège.
(Haie d'Honneur, Salon des Anciens, Plaques de reconnaissance...)

-Stéphane Gervais demande quelle est la mission de l'AACDM, si un processus est en place?

-JF Latreille répond que présentement, l'emphase est mise sur la survie de l'AACDM plutôt que sur les gains possibles, tout en soulevant qu'il y a eu de grands progrès ces dernières années, comme assurer un CA et CE dynamiques et un calendrier d'activités stable et récurrent.

-SG note qu'il faut donc générer, animer (ou réanimer) la fierté reliée au Collège de Montréal.

LES PRIORITÉS DE L'AACDM SELON JF LATREILLE :

- 1- La relève : maintenir les excellents rapports avec les élèves de secondaires 4 et 5.
- 2- Organiser des activités pour favoriser un sentiment de famille, de rayonnement, de réseau privilégié chez les anciens du Collège.

IDÉE DU 5@7 LINKEDIN : mettre en valeur les réseaux pour que ces-derniers fonctionnent et que les gens y adhèrent. Le LINKEDIN des anciens compte présentement 513 membres. JF Latreille propose l'objectif d'en avoir 800 d'ici la fin de l'année.

S.Gervais propose un souper tables tournantes et des activités de réseautages avec une philosophie de mentorat.

R.Chagnon propose un déjeuner avec les secondaires 5, où les anciens passeraient de table en table pour discuter

Michael Maher mentionne que la présence d'Anciens exerçant des métiers dans des sphères professionnelles variées lors d'événements comme des « semaine de l'emploi ».

- 3- PRIORITÉ : le nouveau site web sera lancé en décembre et sera hébergé sur la plateforme du collège (on sauve 2400\$ par an)

Un changement : la banque de données ne se trouvera plus sur le site web.

AUTRE PRIORITÉ : par la suite, garder le site web, ainsi que les InfoLettres à jour.

→7) POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR : LE CALENDRIER

Le Président remarque que la rencontre est plus longue que prévue et assure qu'à l'avenir les heures fixées seront respectées.

Stéphane Gervais est désormais sur le comité qui s'occupera du 5@7 LINKEDIN

Objectif pour la soirée gastronomique (événement de financement) du 26 février : identifier des anciens qui se sont démarqués dans leur domaine et les inviter pour présenter leurs accomplissements.

Le Président demande s'il y a d'autres suggestions pour le calendrier.

Michael Maher propose le calendrier 2014-2015, secondé par Martin Jean.

Monsieur Stéphane Gervais quitte la rencontre.

→8) POINT 15 DE L'ORDRE DU JOUR : LA DISTRIBUTION DES DOSSIERS (comités)

-Souper gastronomique de février : Martin Jean, Georges Nehmé et Nicolas Ryan

-5@7 LINKEDIN : Stéphane Gervais et Anh-Maude Normandin

-Site Web : Michael Maher, Robert Chagnon, Mariève Charbonneau et Valérie Molenaar

-InfoLettre : Robert Chagnon et Mariève Charbonneau

-NOUVEAUTÉ : HALL OF FAME.

Comité : André C.Gauthier, Nicolas Ryan et Anh-Maude Normandin

(Le comité doit s'adresser aux capitaines de conventum, qui eux chercheront les anciens s'étant démarqués)

- 1) Penser à un plan et un échéancier
- 2) Comment le mettre en marche

Hugo Lambert suggère que le lancement officiel soit en novembre 2015.

Le Président désirait instaurer un comité pour faire augmenter la cotisation volontaire, mais décide de mettre ce point de côté pour le moment. Il sera discuté en CE.

→9) POINT 16 : ÉLECTIONS DU C.E.

Jean-François Latreille mentionne que trois des membres sortants continueront à œuvrer sur le C.E., c'est-à-dire lui-même, Pierre Binette et Martin Jean.

M. Latreille propose de nommer M. Sauvageau et M. St-Louis.

Contre-proposition de Martin Jean : avoir un C.E. de trois personnes pour le moment.

Finalement, réitération de la proposition de M. Latreille par Robert Chagnon, secondé par Georges Nehmé.

Proposition par Nicolas Ryan d'avoir deux membres Ad Hoc : Stéphane Gervais et Anh-Maude Normandin.

Proposition secondée par Martin Jean.

→10) AUTRES QUESTIONS

Robert Chagnon parle des contributions volontaires et mentionne que 3000\$ ont été amassés par un groupe de finissants, 5000\$ par le tournoi de gold et un don de 50 000\$ par Raymond-Marie Desjardins, un ancien.

M. Chagnon suggère deux contributions volontaires par les membres du C.A. pour qu'ainsi, 100% de l'interne ait contribué.

Martin Jean souhaite ajouter un point à discuter au prochain C.A. : la possibilité que les parents d'élèves de secondaire 5 contribuent.

PROPOSITION DE LA CLÔTURE DE SÉANCE PAR GEORGES NEHMÉ, SECONDÉ PAR NICOLAS RYAN.